

Thermes Magnac Le 15/09/2020

Pierre BORDÈRES
158 Chemin de la Tuilerie
65230 THERMES MAGNAC

ABAFIM
16 Avenue de
La Marne
65000 TARBES

Monsieur,

Comme suite à la signature du
mandat de vente avec exclusivité
N° 23449 en date du 16/02/2020,
je souhaite par la présente
dénoncer l'exclusivité que j'avais
consentie. Le mandat lui-même
pourra continuer mais sous la
forme de mandat simple, sans
exclusivité.

Recevez mes meilleurs salutations

Bardies